

SOUTIEN INDEFECTIBLE DE FERCHER-PAYS FLORENTAIS AUX ENTREPRISES DU TERRITOIRE

FerCher-Pays Florentais
Conseil Communautaire
Séance du 22 juillet 2020

Etaient présents : Eric AUDEBERT, Michel BONNET, Fabrice CHABANCE, Marie-Line CIRRE, Patrick ESTEVE, Gilles GONTHIER (a reçu pouvoir de Sonia PAZOS-MONVOISIN), Bertrand HENAULT, Colette LOZACH-SIRET (suppléante de Michel HERAULT), Jean-Luc JACQUET, Sylvain JOLY (a reçu pouvoir de Solange PONSARD-CHAREYRE), Lucien KORCZEWSKI, Patrice LAUVERGEAT, François LEGNIER, Monique LEPRAT, Nadine MARTIN, Franck NORMAND, Nicole PROGIN (a reçu pouvoir de Pascal MNICH), Marinette ROBERT (a reçu pouvoir de Nathalie CHAULLET), Antonietta SANTOSUOSSO, Alain TABARD (a reçu pouvoirs de Anne-Marie DEBOIS et de Julie FERRON), Rafaël VILLALDEA-AVILA

Pouvoirs : Julie FERRON a donné pouvoir à Alain TABARD, Anne-Marie DEBOIS a donné pouvoir à Alain TABARD, Pascal MNICH a donné pouvoir à Nicole PROGIN, Sonia PAZOS-MONVOISIN a donné pouvoir à Gilles GONTHIER, Solange PONSARD-CHAREYRE a donné pouvoir à Sylvain JOLY, Nathalie CHAULLET a donné pouvoir à Marinette ROBERT

Absent : Serge JEANZAC

Secrétaire de séance : Marinette ROBERT

Date de convocation : Jeudi 16 juillet 2020

Notre territoire est déjà fragilisé économiquement et l'intention des groupes SCHREDER et HAIER de fermer les sites de fabrication des usines COMATELEC et ROSIERES implantées depuis des décennies sur les communes respectives de Saint-Florent-sur-Cher et Lunery ne fera qu'accentuer ce constat.

Ces deux groupes ont décidé de délocaliser leur production à l'étranger alors que ces sites sont riches d'une technicité reconnue.

FerCher-Pays Florentais est extrêmement inquiète face à la possibilité de voir disparaître ce savoir-faire industriel unique. Cette qualité, cet atout, jouent un rôle central dans l'aménagement de notre territoire et le développement de nos relations territoriales.

Nous n'acceptons pas que la pérennité de ces usines, et ce comme celle de toutes autres entreprises, soit en quoi que ce soit remise en cause.

Nous ne pouvons pas accepter la position des groupes SCHREDER et HAIER qui affaiblissent les possibilités et qualités industrielles de nos usines et entreprises sous prétexte d'une libre concurrence.

De nombreux emplois indirects locaux dépendent de la pérennité de ces sites.

Ces fermetures auront des répercussions en cascade sur l'ensemble du tissu économique de notre territoire.

Nous, élus du Conseil communautaire de FerCher-Pays Florentais,

A l'unanimité des membres présents et représentés :

AFFIRMONS notre soutien indéfectible aux salariés des sites COMATELEC et ROSIERES, à leurs familles et à tous ceux dont l'activité dépend du maintien de ces sites stratégiques et historiques sur notre territoire.